



JUMELAGE

L'Association "VIVRE A HINX" organise, dans le cadre du jumelage avec le village de THIEZAC dans le Cantal, un voyage de 3 jours (8-9-10 Mai, période de vacances scolaires).

Ce voyage comprend : - Le transport en car (avec casse-croûte)
- L'hébergement (Chez l'habitant)
- Les repas durant tout le séjour.

Ce n'est pas si mal !!!

L'Association finance une partie du voyage. Il restera à la charge des participants :

- 1 personne . 200 Frs
- 1 couple. 300 Frs
- 1 couple + 1 enfant. 350 Frs

Les enfants de moins de 12 ans et accompagnés seront pris en charge gracieusement par l'Association.

ATTENTION : Il n'y a que 40 places. Retenez dès à présent la vôtre en téléphonant à :

M. et Mme Michel LARQUE au 58 89 53 78

qui se tiennent tous les deux à votre disposition pour tous les renseignements complémentaires.

THIEZAC

LE REPAS DE VIVRE A HINX

Devant l'essoufflement constaté ces dernières années, le repas de Vivre à Hinx, votre association, a été remis en question et nous avons décidé de le placer dans le cadre d'une journée basée sur le thème "HINX, village dynamique".

Toutes les associations ont été contactées pour mettre en place ce jour là ou plutôt ce dimanche matin, une activité vivante.

Déjà des idées ont fusé : Promenade par les sentiers pédestres, démonstration de skate board, match de volley, jogging, balade à vélo et plein d'autres choses encore.

De plus amples informations seront à votre disposition prochainement.

Après ces activités, tout le monde se retrouvera pour le repas.

Lieu : Salle des Sports

Date : 24 Mai

Menu
Tourin
Crudités- Paté
Entrecôte - Frites
Salade
Pêche Melba
Café - Vin

Prix : Adultes 60 Frs.

Enfants - de 12 ans 35 Frs.

Inscription : Soubeste. Café du Rond-Point. Café des Arènes. Dassié. Jusqu'au 18 Mai

LE LOTO DU MUGUET

Il mérite bien un brin de causette et ne sera pas misérable. Le 30 Avril prochain, à la salle des Sports, 21 heures, débutera le 3^e Loto du Muguet.

Ce loto aide au financement de votre journal; or votre journal est gratuit, alors votre présence ce soir là vous permettra de continuer à vivre l'actualité en Direct pendant encore de nombreux numéros...

Surtout qu'entre nous, il y aura de supers lots. Camescope, Magnétoscope, Télévision, Platine C.D. Sèche-linge, Micro onde, Boeuf valeur 5 000 Frs ... Sympathique tout ça !!!

VIVRE A HINX

C'est devant un Conseil d'Administration pratiquement au complet que s'est tenue le 30 janvier dernier, l'Assemblée Générale de votre Association "VIVRE A HINX";

Le rapport moral, présenté par Didier KAHN, a montré une année 1991 en demi-teinte : le Jumelage en sommeil, le repas un peu tristounet, tout ceci contrebalancé par des lotos sympathiques et un journal qui, s'il n'existait pas, devrait être créé.

Le rapport financier, énoncé par Angel GARCIA, a montré un bilan 1991 équilibré, avec même un léger excédent ceci dû, en fait, à la suppression pour 1991 du voyage à Thiezac.

Ces 2 rapports ont été adoptés à l'unanimité.

Le bureau a été également reconduit.

SECTION PALA

Dimanche 16 février, 11 h., 16 participants étaient présents pour la réunion de la section Pala.

De l'ambiance chaleureuse et avant l'apéro, est né le nouveau bureau de la section.

- Trésorier : Gilbert BRETHOUS
- Secrétaire : Jean Jacques DARRIOT
- Président : Serge DESTANQUE

Au programme du nouveau bureau :

- Le tournoi local 92, dont les finales seront jouées le samedi matin des fêtes de Hinx.

- L'affiliation du club à la Fédération Française de Pelote

- La participation de 2 équipes au championnat des Landes 3^e Série, 6 licences étant demandées à la Fédération.

Quelques projets sont proposés : tournoi contre Mugron, fête de la section prévue en septembre...

Cette première réunion fut un succès, un petit regret, la présence d'une seule féminine. Nous espérons que d'autres personnes, amateurs de Pala, viendront nous rejoindre.

Le Bureau remercie tous les participants et leur souhaite à tous bonne chance au tournoi de Hinx.

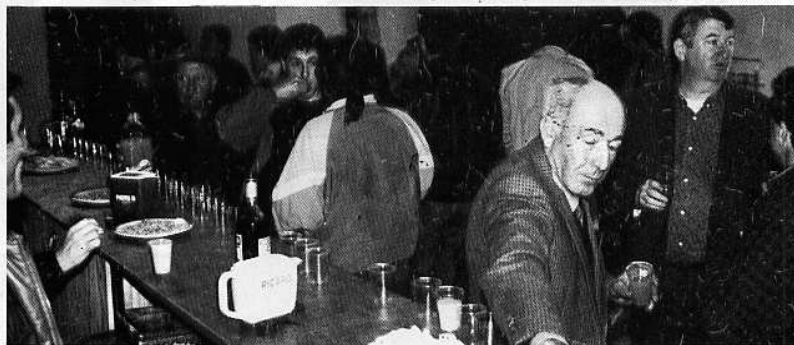
Le Bureau

FOYER RURAL

Elle s'est tenue le Dimanche matin 15 Mars dans la salle annexe du Hall des Sports. Tous les membres actifs avaient normalement reçu une invitation à y participer

Après le rapport moral (rapport d'activités), et les comptes-rendus financiers des différentes sections, a eu lieu le renouvellement du 1/3 sortant. Deux jeunes nouveaux élus remplacent deux sortants démissionnaires (que le Foyer remercie pour leurs activités au cours de leurs mandats).

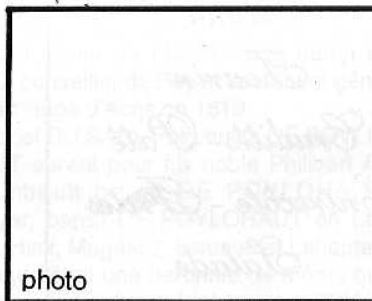
On passe alors à l'étude des projets d'activités pour 1992: Lotos, rassemblement international de 2 CV, journée du basket, kermesse, festival de jazz etc...et avant de se quitter on a satisfait à l'obligation agréable d'un pot amical.



SECTION TENNIS

Une après-midi bien remplie et une soirée très sympa.

En effet la section tennis a organisé son premier tournoi en double et double mixte par tirage au sort le samedi 29 février. Tournoi réservé aux membres de la section tennis, et pour une première expérience il y eut une bonne participation. Le tirage au sort favorisant les rencontres, nous avons pu faire plus ample connaissance au sein de la section et cela sans distinction du niveau de jeu, c'est cela la véritable vocation d'un club de tennis. Après cette après-midi de détente et d'effort nous nous sommes retrouvés autour d'une table pour un repas très simple mais avec une très bonne ambiance.



photo

La photo des vainqueurs du tournoi n'ayant pas fait bonne impression, elle a été tirée au clair mais hélas!...trop clair, il ne reste que le blanc des remplaçants

La section tennis organise également son premier tournoi réservé aux Hinxois. Les finales de celui-ci se dérouleront à la suite des fêtes de Hinx les 13 et 14 Juillet.

La bonne participation à ces manifestations nous incite à continuer dans cette voie.

D'autre part les cours du lundi ont repris avec toujours une super ambiance.

Pour septembre 1992 nous voulons créer une école de tennis pour les enfants. Afin de mener à bien ce projet nous invitons tous les parents désireux d'inscrire leur enfant à cette école à se faire connaître rapidement auprès des responsables. Plus tôt nous aurons une idée du nombre d'enfants que cela intéresse, plus tôt nous pourrons mettre sur pied une école de tennis qui réponde à votre attente.

Toujours prêts à écouter vos suggestions pour que cette section soit de plus en plus dynamique
A BIENTOT

A.L

ACCA COMPTONS-NOUS : 100 !

Très forte participation à ce repas des chasseurs du 2 février. Il fut même nécessaire de limiter à 100 maximum le nombre de convives potentiels : le stock étant malgré tout limité (2 chevreuils de taille modeste). Mais il ne semble pas que les participants aient eu à se plaindre de la qualité du repas préparé par Marie France LALOYE.

L'ambiance, excellente, est là pour témoigner de la convivialité qui était de rigueur ce jour-là.

Souhaitons simplement que l'an prochain les organisateurs puissent proposer un tout aussi appétissant repas et, pourquoi pas atteindre 120 participants ?

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14-02-92

REFECTION DE VOIRIE

Le Maire informe le Conseil Municipal que le devis pour la réfection de la route communale allant de la route de Poyartin à la route de Sort s'élève à 175.000 F. TTC. La subvention du SIVOM s'élevant à 18 000 F., le reste de la charge devra être financé par emprunt ou par fonds libres.

PROJET DE DECHETTERIE

Le Syndicat Intercommunal d'Elimination et de Traitement des Ordures Ménagères (SIETOM) envisage l'installation de plusieurs centres de traitements de déchets "lourds" (métaux ...)

Le plan de financement prévoit une charge de 4,40 F. par habitant en 1992, 7,12 F. en 1993 et 10,26 F. en 1994 pour la création de 12 déchetteries (la plus proche de Hinx sera à Montfort).

L'Assemblée approuve ce projet et autorise à cette fin la modification nécessaire des statuts du SIETOM.

GROUPE SCOLAIRE

Le Conseil Municipal prend connaissance du projet d'aménagement du groupe scolaire élaboré par Messieurs DARRACQ, DARTYRON et SELLERET.

La fermeture de l'actuel préau en vue de l'aménagement d'une salle de classe permet de libérer la pièce actuellement occupée par les cours moyens qui devient une salle de jeux pour la maternelle.

Des sanitaires en nombre suffisant, un bureau pour le directeur, un nouveau préau et divers aménagements de détails viennent compléter cet axe d'intervention.

L'Assemblée approuve ce projet quant à son intérêt mais demande que sa décision finale soit fonction du résultat des travaux de la Commission des Finances qui doit évaluer l'état du budget communal dans sa réunion du jeudi 20 Février.

BAIL DE LOCATION

Les baux de location des appartements situés dans l'ancienne école (derrière la mairie) arrivant à expiration, le Conseil renouvelle le bail pour madame VINCENT aux mêmes conditions, et décide de garder l'autre appartement pour un usage communal, madame DUCAMP ne souhaitant pas continuer à l'occuper.

CESSION DE TERRAIN

Suite à la proposition de Maître BLANC qui souhaite acquérir l'emprise d'une voie communale désaffectée qui traverse sa pro-

priété de "Bignoles", le Conseil Municipal accepte la vente pour un montant forfaitaire de 2 000 F. (surface de terrain concernée: 18a, 20 ca)

LOCATION DE TERRAINS

L'Assemblée enregistre l'annulation du bail accordé à monsieur CAZES (sur sa propre demande) concernant une réserve d'eau.

LOISIRS DE PLEIN AIR

Le Maire fait part au Conseil de la demande déposée par monsieur BARROSO proposant d'utiliser l'ancien terrain de basket situé derrière la salle des fêtes pour y installer une piste de skate-board.

L'Assemblée accepte le prêt de ce terrain à cet usage pour une période provisoire, sous réserve que cette activité soit pratiquée dans le cadre associatif du foyer rural d'une part, et que les aménagements qui seront réalisés sur ce terrain (à la charge des utilisateurs) ne soient pas démesurés d'autre part.

INDEMNITE DE LOGEMENT

Pour information, le Maire rappelle que l'allocation de logement pour chaque instituteur de Hinx s'élève à 12 428 F. par an.

COUPE DE BOIS

Sur proposition de Mr Michel LATASTE, le Conseil donne son accord pour une coupe de peupliers arrivés à maturation sur 1,5 ha.

AMENAGEMENT DE L'AGGLOMERATION

Une réunion de la commission d'urbanisme aura lieu dans les tous prochains jours avec Mr SINOUE, architecte de l'Agence Départementale d'Aide aux collectivités Locales, et Monsieur LE DEUN, géomètre de la commune.

BAC SUR L'ADOUR

Malgré une discussion poussée, l'Assemblée diffère sa décision concernant l'utilisation du bac d'une autre manière.

ASSAINISSEMENT

Monsieur Dominique LATASTE informe l'Assemblée que des problèmes sont apparus dans le fonctionnement de la station d'épuration.

En effet, lors des pluies importantes, la station est noyée par une arrivée massive d'eau, preuve que plusieurs abonnés ont, malgré les recommandations, branché leurs canalisations d'eaux pluviales sur le réseau.

Ces branchements étant strictement interdits, la commission va entamer des dé-

marches pour rectifier ces installations "défectueuses".

SALLES DE REUNIONS

Suite à la dernière réunion de la Commission des bâtiments, Mr DUBRASQUET suggère que le premier étage de la mairie, libéré par le club du 3ème Age qui installe son nouveau siège dans l'ancien bureau de poste, soit aménagé en salles de réunions pour les autres associations de la Commune.

L'Assemblée donne son accord pour cette proposition.

HINX : sur toute la ligne

Dans le cadre du futur développement du Golf Hinois dont la desserte, à partir de Dax, sera assurée par l'ancienne voie ferrée DAX-SAINT-SEVER, le déboisement de ladite voie se fera sur la longueur de la commune et une largeur de 12,50 mètres.

Les lots de bois ainsi dégagés seront attribués, en priorité, aux demandeurs. Les inscriptions seront reçues jusqu'au 15 avril.

Les personnes non bénéficiaires de l'attribution de bois ferroviaire seront prioritaires pour le tirage de la deuxième chance et se verront allouer gratuitement les parcelles de terrain rendues cultivables de par la mise en place de la ligne Haute-Tension 2 B. KOW soit 200 000 volts (cf. matrice cadastrale section 9 T3). Il est à noter que par une dérivation souterraine, le futur Golf se verra doté d'un éclairage gratuit.

La bande sus-mentionnée de 12,50 m, restant propriété de la S.N.C.F. cette dernière a décidé d'accéder à la demande des Ganaderias Landaises en les autorisant sur conseil de la DSV (Direction des Services Vétérinaires) à faire paître leur bétail le long de la voie ferrée pour permettre un équilibre anti-stress suite à l'expérience pleine de réussite réalisée par Joseph LABAT à Buglose.

Pour éviter tout débordement des dits animaux et ne pas faire de tort au golf, la commune a intégré dans son budget supplémentaire 1992, l'achat de clôtures électrifiées. Il est demandé en conséquence, à tous les riverains de se positionner quantitativement afin de permettre une attribution proportionnelle à la longueur souhaitée.

DERNIERE MINUTE DERNIERE MINUTE DERNIERE MINUTE DERNIERE MINUTE DERNIERE MINUTE DERNIERE MINUTE

Le pont de St Vincent-de-Paul, enjambant l'Adour, est fermé à la circulation pour une durée de deux mois à dater du 15 mars. En conséquence, et ce, afin de faciliter le transit des usagers et de soulager les ponts de Pontonx et de Dax, il est vivement conseillé, autant que faire se peut, d'emprunter le bac.

Les horaires sont les suivants : Départ chaque 1/2 heure du port de Hinx (rive gauche), retour chaque 3/4 heure.

Se faire inscrire sur place auprès de l'hôtesse au comptoir d'embarquement. Un délai d'un quart d'heure est nécessaire pour les formalités.

P.P. d'A

A L'ECOLE

SPORT :

Ce trimestre, de nombreuses rencontres sportives ont rassemblé les enfants de Hinx et des écoles voisines.

- Les plus petits jusqu'au C.E. se sont initiés au tennis : la F.A.L.E.P. avait mis à leur disposition les professeurs et tout le matériel nécessaire pour se préparer au tennis par de nombreux petits jeux exécutés dans la salle de sports.

- Les plus grands du C.E. et du C.M. ont participé à un tournoi amical de hand-ball.

- Le traditionnel cross cantonal s'est déroulé dans la forêt de la commune de St Jean de Lier. Grâce au soutien du Crédit Agricole, un goûter a été offert aux enfants participants. Dans les différentes catégories, les écoliers hinxois se sont distingués et ont ramené une moisson de médailles : Bravo Sébastien, Aurélien, Fabien, Claude, Mathieu, Xavier!

MUSIQUE :

Les enfants vous donnent d'ores et déjà rendez-vous pour leur spectacle de fin d'année des "Rencontres chantantes" sur le thème de la mer, des bateaux et des poissons. Les petites classes présenteront avec leurs amis des écoles environnantes une représentation qui regroupera des chants, jeux dansés, jeux de percussions, jeux vocaux et activités d'expression artistique, et ce, le vendredi 12 JUIN, au soir, à la salle de sports de HINX.

Les plus grands du Cours Moyen se préparent activement pour la création d'un opéra : "Le petit roi de rien" qui sera donné à l'Atrium de DAX, les 3 et 4 JUILLET.

CARNAVAL :

Le thème du spectacle de fin d'année: la mer et les poissons, a inspiré les petits de la maternelle dans leurs déguisements lorsqu'ils ont brûlé le méchant bonhomme carnaval sur la place publique, après avoir dégusté de bonnes merveilles.

A LA PHARMACIE :

Où travaille le papa de Sophie ? Qu'achète-t-on dans ce magasin ? Les médicaments, est-ce dangereux ? Le médecin, connaît-il tous les médicaments qui guérissent ? Comment faire disparaître les poux ? Comment dessiner la croix verte de la pharmacie ? Que faut-il mettre dans la trousse à pharmacie de l'école ?... Pour essayer de répondre à toutes ces questions, les petits ont visité la pharmacie de Hinx.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Samedi 21 Mars, des sapins ont été plantés grâce à la bonne volonté d'un noyau de parents d'élèves.

Un grand MERCI à vous qui avez ainsi contribué aux prochaines classes de neige.

Il faut continuer et participer à nos activités.

Les prochaines seront :

- Jeudi 28 Mai (Ascension), Bal à Papa en matinée avec les Papy Boys.

Venez nombreux montrer vos talents de danseurs. Il y aura de l'ambiance.

- Samedi 20 Juin : une sardinade à laquelle tous les hinxois sont conviés. Vous vous joindrez certainement à nous, pour clôturer, avec quelques jours d'avance, l'année scolaire.



Direction Barcelone

DATES A RETENIR

26 Avril Kermesse du 3^e Age

30 Avril Loto du Muguet

8, 9, 10 Mai Jumelage à Thiézac

24 Mai Repas "Vivre à Hinx"

28 Mai Bal à Papa Parents d'Elèves

12 Juin Rencontres Chantantes

20 Juin Sardinade Parents d'Elèves

Juin Loto du Foyer

3, 4 Juillet Rencontres Chantantes

ETAT CIVIL

Naissances ♥

DUPIN Maxime 29 octobre

BENDEJACQ Gabriel 6 janvier

BEROT Valentin 17 janvier

FELGUERA Mikaël 27 janvier

BROCAS Anthony 31 janvier

Mariages ♥ ♥

DULON Patrick et
ROUSSEAU Elisabeth 8 février

Décès †

DUCASSE Vincent 9 janvier

NAVAILLES Fernande 19 janvier

CAVALERIE Fanny 16 février

CLUB HINXOIS DU 3ème AGE

DES SAVEURS OCEANES

Les brumes et laques matinales dissipées, le 4 décembre 91, nous avons emprunté la route buissonnière - celle du bord de mer-, mettant le cap sur l'Espagne, le Col d'Ibardin étant notre point de chute.

Un repas raffiné nous y attendait, repas auquel nous avons fait honneur avant de sacrifier, l'après-midi, aux achats traditionnels.

Des saveurs océanes il y en eut : les moules d'Ibardin, puis à Garrey fruits de mer à profusion pour notre banquet annuel qui se tint le 26 janvier après l'apéritif offert par la municipalité, devant un bon feu de bois qui nous donne le même plaisir sensoriel qu'un coin d'ombre en été.

Dans une courte allocution, notre Président, M. PONS, présente ses vœux et remercie ses invités, dont 4 octogénaires, pour leur présence.

N'oubliez pas notre kermesse qui aura lieu le 26 avril et pour laquelle nous vous demandons d'oeuvrer sous quelque forme que ce soit.

CL. MAUGER

8ème "JAZZ A HINX"

(7,8, et 9 août 1992)



La nouvelle affiche

"ENTREZ LES ARTISTES !"

Toujours plus fort ! Telle est à présent la devise de "jazz à Hinx" qui n'a pas fini d'étonner par sa soif d'innover, d'entreprendre et de faire la pige aux plus grands festivals de l'hexagone.

Cette année encore, les organisateurs ne se refusent rien et ne sont pas peu fiers d'annoncer leurs "super vedettes" ! Claude NOUGARO à Hinx, c'est déjà un évènement dont on parle fort autour des berges de l'Adour mais également à plusieurs lieues à la ronde ! Il conviendra de se manifester suffisamment tôt pour pouvoir constater sous le chapiteau hinxois s'il y a



"Vague à l'âme des Poètes"

toujours "du gaz entre le jazz et la java" ! En tous les cas, la chanson de qualité interprétée par un de nos plus grands artistes, connu jusqu'aux Etats Unis ("nougayork"), sera jazzée à l'extrême par ce magicien des mots qui swingue les syllabes avec l'accent de Toulouse et dont la performance sera rehaussée par la présence à ses côtés de l'excellent pianiste Maurice VANDER, une de nos perles rares du clavier.

Le festival sera ouvert dans les rues de Dax par les musiciens parisiens du groupe STARDUST qui animeront le restaurant les deux premières soirées. La parade aura également lieu dans la ville dacquoise le samedi pour persuader les derniers égarés que "jazz à Hinx", ça décoiffe vraiment !

Pour ouvrir le feu le vendredi, Ludovic DE PREISSAC viendra à la tête de son quintet (dans lequel apparaîtra Michel DELAKIAN) pour une première partie bebop avant l'entrée sur scène du clarinettiste Christian MORIN, fort célèbre animateur de radio et de télévision mais excellent musicien. On l'avait apprécié en invité en 1990. Cette fois ci, il se produira avec l'orchestre de François BIENSAN et le quatuor de cordes "Aloysia".

Pour le dernier soir, attendons nous à un duel de titans avec les deux saxophonistes Carl SCHLOSSER et Gérard BADINI ! Le premier nommé jouera sur ses terres, tant il a soulevé d'enthousiasme le public de Hinx l'an passé. Il se frottera à

un grand frère qui dirige parfois un big band qui accompagne le fantaisiste Michel LEBB. La bataille de saxes aura bien lieu. Comme l'année dernière, il y aura du blues avec très vraisemblablement Eddie CAMPBELL et son blues band. Une fin de festival torride avec au restaurant le bordelais Gérard LAFARGUE, un de nos meilleurs bluesmen français.

La réussite d'un festival ne se limite pas au plateau artistique. Nous comptons encore une fois sur tous nos amis bénévoles qui font vivre et aimer partout notre grande fête annuelle du jazz. Les partenaires et les sponsors seront accueillis dans un restaurant de plus en plus convivial.

Nous sommes persuadés que cette 8ème édition de "jazz à Hinx" sera comme chaque année enthousiasmante. Tous ceux qui veulent nous aider pourront se manifester et vivre ainsi avec plus d'intensité et de joie au coeur cette manifestation festive qui appartient à tous.

Pierre FAGALDE



Christian MORIN "Le canard c'est pas mon truc.."

NB: Bien qu'il n'y ait pas de tarif préférentiel, les Hinxois bénéficient d'un privilège. En effet, il leur est possible de réserver les meilleures places pour Jazz à Hinx avant leur vente au public en s'inscrivant auprès de Frédéric DUBRASQUET (58 89 50 83)

Directeur de Publication:
Didier KAHN
Imprimerie GUTENBERG OFFSET:
21bis, Av F. Planté- 40100 DAX

Dépôt légal: N° 236 - Juin 90 - Photos
& Textes: Tous droits réservés.

IL Y A UN SIECLE..... A HINX.

Alors que la commune peut se flatter, à juste titre, de compter dans sa population une digne centenaire représentante du XIX^e siècle (Madame Marie MORA née HAUQUIN, née le 23 mars 1892 à Hinx dans la maison de la Capère), nous vous proposons de vous replonger en l'an mil huit cent quatre vingt douze, d'un coup de baguette à remonter le temps.

Hinx, gros bourg de quelques 965 habitants, était alors à l'apogée de sa croissance, en nombre d'âmes. Ce nombre avait crû régulièrement jusque là (660 h en 1800; 750 h en 1820; 836 h en 1840; 934 h en 1860; 971 en 1881) pour décroître ensuite après la deuxième guerre mondiale (750 h en 1948). Et c'est à partir de 1976 que débuta un nouvel essor démographique pour arriver au nombre de 1121 ainsi que l'annonce le dernier recensement.

A Hinx, en 1892, Mr Jean LAFARI de Mestepés, maire depuis 1847 (mis à part un intermède de 6 mois de Mr Jean TARANCE) présidait aux destinées de la Commune jusqu'aux élections de mai 1892 où il fut remplacé dans ses fonctions par Mr Elie DARCLANNE, avec pour membres du Conseil Municipal : Mrs Jean TARANCE, Justin LACROIX, Pascal DEYRIS, Alfred DARREUYRE, Jules MORLAES, Alexandre LAFARGUE, Pascal DUTOUYA, Célestin DUTREUILH, Justin LASSERRE, Jean-Baptiste MARCADE.

L'abbé Arnaud CAPDEVILLE desservait l'Eglise Saint Pierre de Hinx depuis 1884 et ce jusqu'à 1909. La seconde Eglise, celle de Saint André, autrefois située à côté de la maison de la Capère, en haut de la côte de la Bamballe, était déjà abandonnée peut-être détruite ou en ruines, si on suppose que les grandes dalles du sol de l'ancienne Eglise ont été utilisées pour la construction du sol des maisons environnantes.

Au château du Castéra, Ferdinand PEYRIS, vivait avec son épouse Adèle et son fils Pascal, scientifique réputé, et ses domestiques nombreux: cuisinière, cocher, vacher, jardinier. A "Mariette", grande "maison de maître", un régisseur s'occupait du domaine de Mr Vladimir LUCMAU de CLASSUN, tandis que la propriété bâtie sur les chais de

l'Eglise St André était dirigée par la famille DUPRAT.

Les enfants jouaient aux billes, au cerceau, ou allaient aider à garder les bêtes au champ, s'appelaient Clotilde, Paulin, Noëline, Honoré, Zoé ou Eulalie. Les écoliers garçons Martial, Jean-



Et l'oie ne parla pas..

ti, Sixain ou Firmin allaient à la "Maison Commune" (derrière la Mairie Actuelle) sous la direction d'un instituteur Mr LARCEBEAU, puis Mr SUPERVIELLE qui occupait également les fonctions de secrétaire de mairie. Les écolières filles Maria, Adélaïde, Césarine, Gracie ou Célestine se rendaient



ATTelage de boeufs pyrénéens

2 boeufs, 7 pattes!

à l'école tenue par une religieuse: Soeur Archangela dans la maison appelée "Couvent". Ce bâtiment, aujourd'hui disparu, était situé entre la maison d'Uzères et l'Eglise, à l'emplacement de l'agrandissement du cimetière. Il est toujours visible sur des documents photos des années 50, re-

connaisable avec sa niche au-dessus de la porte d'entrée.

La lecture du recensement de population effectué il y a 100 ans, apporte des renseignements intéressants: deux tiers des Hinxois vivaient de l'agriculture; une trentaine de gros propriétaires voisinait avec une vingtaine de fermiers qui louaient leurs terres ainsi qu'une soixantaine de colons (sans doute métayers); puis viennent quarante familles de journaliers qui se louaient "à la journée" pour les travaux les plus pénibles qu'on leur réservait dans les fermes. Outre les cultures traditionnelles de l'époque, l'élevage était une des principales occupations des paysans. Les animaux domestiques sont aussi dénombrés et on pouvait voir pacager dans les prairies ou dans les barthes de la campagne hinxoise: 45 poulains, 7 ânes, 128 vaches, 242 boeufs, 75 génisses, 17 veaux, 60 agneaux, 14 béliers, 405 brebis, 220 cochons de lait, 190 cochons, 120 truies, 58 ruches, 12 dindes, 1239 oies, 695 canards, 1674 poules et poulets, 12 pigeons.

A côté de ces 2/3 de population agricole, le 1/3 restant se partageait pour moitié de domestiques vivant chez leur maître et le servant moyennant de maigres gages ou souvent le gîte et le couvert. La seconde moitié exerçait une profession d'artisan ou de commerçant. Joseph était vannier, Romain sabotier, Pierre cordonnier, Pierre, Martin et Jean résiniers, Jean pêcheur et passeur au port, Jean et

Nicolas cantonniers, Louis garde-forestier à Cap de bosc, Jean meunier au moulin, Vital marchand de bestiaux, Guillaume équarisseur, Jules et Jacques charretiers, Pierre boulanger au Grand Bertière et François également boulanger à Casino, Catherine et Jeanne marchandes épicières.

Trois tuiliers étaient installés à Hinx: Jean au Berduc du Midi, François à Lavignotte, Jean à la Téoulère. Marcellin et Jean étaient maçons, Jean charon, Bertrand, Dominique et Pierre forgerons. Laurentine, Léontine, Félicie, Frasier et Ambrosine étaient couturières, Rosa, Noël, Marie et Prosper tisserands, Félix, Vincent, Bertrand et Gabriel tailleurs d'habits, Jean-Marie chiffonnier.

Dans les quelques moments de détente que leur laissait leur activité, ces hinxois de 1892 pouvaient faire une halte aux nombreuses auberges: au quartier St Pierre : à Casino, au Grand Bertière, au Pite, à Lagrange, au Petit Pourru; au quartier de Lannette: au Port, au Petit Pourrat, à Porte; au quartier St André: à Couloumé et à Lacapère. On s'y donnait rendez-vous pour oublier les fatigues de la journée, pour se raconter les nouvelles après le marché de Dax ou pour disputer une partie de quilles de 6 ou de 9 dans les nombreux quillers existants; on y discutait aussi les décisions du Conseil Municipal.

Quelles étaient les préoccupations des Hinxois de la fin du XIX^e siècle ? L'examen des délibérations du Conseil Municipal des vingt dernières années du siècle dernier nous permet de constater que les préoccupations communales tournaient autour des problèmes forestiers:

- vente de bois de grume au profit de la Caisse Municipale
- éclaircie à pratiquer dans la forêt communale
- vente de 63 chênes dépérissants
- vente de 52 chênes et 8 platanes
- vente de 1980 pins et 72 chênes
- réparation des bancs et tables de l'école des filles
- clôture du "champ de course"
- réparation du pont de bois de La-barthe
- achat de gravier pour l'entretien des chemins vicinaux.

Toutes ces dépenses quotidiennes semblent minimes mais elles grèvent le budget de la Caisse Municipale. Alors les Conseillers recherchent des rentrées d'argent par tous moyens parfois originaux, outre leurs incessantes ventes de bois.

Les propriétaires de Hinx ayant des propriétés sur la rive droite de l'Adour ne désirent pas toujours emprunter le

grand bac: ils ont la possibilité de tenir chacun un batelet à la condition d'en faire la déclaration et d'en acquitter un droit à la Commune.



"Si je t'assure, c'est un pendule"

Les pins à résine situés dans les bois communaux sont mis à ferme par adjudication aux enchères publiques à 20 F. par an.

Le pâturage du bétail d'un éleveur de Candresse sur la barthe communale sera autorisé moyennant le paiement d'un droit annuel de pacage.

Le Conseil Municipal décide de se substituer en tant que fermière du passage du bac au sieur BATS, passager, s'engage à lui payer la somme de son matériel et percevra donc elle-même les droits de passage.

Suite à l'expulsion de son ancien domicile, Mr Jean LABAIGT reçoit l'autorisation de la part du Conseil Municipal d'installer sur la place publique un

kiosque de bon goût pour tenir le bureau de tabacs et la recette buraliste, moyennant un droit de 2 F. par an.

Le Conseil Municipal agréé la demande de Mr DARCLANNE qui souhaitait établir pour une période de trois ans une chasse à tir aux palombes avec cabane et appeaux dans la forêt communale "Dous Plaigs", à la condition qu'une indemnité de 10 F. soit versée chaque année.

Pour remédier au fait que plusieurs habitants ramassent toute la crotte des animaux qui pacagent sur les propriétés communales et réalisent ainsi de véritables bénéfices, le Conseil Municipal propose d'affermier par voix d'adjudication à l'extinction des feux, la crotte des animaux pour un délai de 5 ans, sur la mise à prix de 25 F. par an.

Ces mesures visant à bien équilibrer le budget, pas question de prévoir des dépenses inconsidérées: ainsi, la Commune exprime le regret de ne pouvoir prendre l'engagement de la création d'un bureau de poste; d'autre part, elle ajourne la création d'une classe enfantine même si le nombre d'élèves en 1888 est exceptionnellement élevé (50 élèves dans la

classe de garçons et 63 dans celle des filles); enfin le Conseil Municipal délibère favorablement sur le projet de construction d'un pont sur l'Adour en remplacement du bac, projet proposé par la Commune de St Vincent de Paul: les hinxois considèrent qu'un pont sur l'Adour au lieu indiqué rendrait de bien grands services non seulement à la commune de St Vincent de Paul mais bien à toute la région et notamment à la commune de Hinx en facilitant ses relations commerciales avec le Marensin !!! cela était bien dit mais n'aura pas de suite, hélas!

Laissons les hinxois et hinxoises de cette fin du XIX^e siècle à la vie de la campagne chalossaise où ils goûtaient le calme, même si on entendait bien parler de voyages, d'installation du chemin de fer, du télégraphe et du téléphone. Ils restaient loin des embarras de Paris où la Tour Eiffel venait d'être inaugurée par le Président Sadi Carnot. Leur vie de durs labeurs sans machinisme suscite toutefois notre admiration car ils savaient vivre en harmonie avec la nature, entourés de leurs voisins et de leurs familles élargies à plusieurs générations. Il est temps de refermer la page du livre d'histoires.



"La semaine prochaine, j'enlève le haut"

LE CASTERA

Avant d'être la demeure accueillante que nous connaissons, il est probable qu'avant le XIII^e siècle, il y eut là quelque demeure fortifiée et le nom de "CASTERA" que porte encore le château marque l'emplacement d'un ancien camp romain.

Le château date, pour ses plus vieilles parties de 1275, ainsi qu'en témoignait encore lors d'un remaniement entrepris en 1906 par son propriétaire de l'époque, M. Alfred de GARDILANNE, l'inscription gravée au fronton de la porte d'une des tours (celle en façade, à gauche). Une autre inscription figurait aussi sur une autre pierre, la date plus récente de 1450, celle sans doute de quelque restauration.

Réparé à plusieurs reprises au début du XX^e siècle, le château prit l'aspect d'une vaste habitation de style renaissance (voir l'adjonction d'un escalier monumental à deux branches en acajou sculpté et doté d'un palier impressionnant. On retrouve la même note d'opulence dans le hall central de réception et la vaste salle à manger ornée d'une curieuse cheminée de riches faïences).

Cependant, on y reconnaît certains vestiges moyennageux.

C'est ainsi que dans un coin de la cuisine, pourvue d'un manteau de cheminée, se trouve une poterne basse que la tradition dénonce comme l'entrée d'un souterrain qui aurait abouti à la profonde fondrière dont le château est entouré sur trois de ses faces. En cas d'attaque périlleuse, les seigneurs se seraient enfuis par là sans être vus.

Le château comporte maintenant quatre tours. Avant la restauration de 1906, il en possédait deux, autrefois crénelées et d'où l'on dominait facilement les alentours. Un pont-levis existait encore vers les années 1850, devant le grand portail d'entrée, sur la seule façade qui ne soit pas défendue par les ravins à pic que les seigneurs inondaient à leur gré suivant les besoins de la guerre.

Si haut que nous remontions dans l'histoire, nous trouvons le château de Castéra entre les mains de la famille DE POYLOHAUT. Cette famille joue un grand rôle dans notre Moyen Age au service des rois d'Angleterre. Ils étaient seigneurs POYLOHAUT, POUY, LAHONTAN, et autres lieux. En 1394, Antoine de HINX fut mayour de la ville d'Acqs (Dax).

Les DE BELENSUN leur succédèrent par alliance et c'est en faveur de l'un d'eux que la seigneurie de HINX fut érigée en baron-

nie par lettres patentes de mai 1462 par le roi Charles VII, enfin maître de la Gascogne. Ces lettres concèdent au baron de HINX, droit de haute justice et fourches patibulaires, lots et ventes, amendes des meurtres et blessures, facultés d'établir des juges, baillis, consuls et autres officiers, à charge seulement de foi et hommage au roi et d'une paire de gants à nuance de seigneur.



Castéra des champs (18^eme s.)

Il existe à la bibliothèque nationale une trentaine au moins de vieux parchemins venus de la maison de POYLOHAUT qui se perpétue dans la famille des marquis DE POILOUE SAINT MARS. De leur côté, les BALENSUN ont donné naissance à la maison catalane des marquis de BALENSO-MARTY. Toujours est-il que le château de HINX fut tenu par les POYLOHAUT-BALENSUN jusqu'aux premières années du XVII^e siècle. C'est alors que Louise de POYLOHAUT, héritière d'immenses propriétés les apporta en dot à son mari, haut et puissant seigneur, Messire Gabriel DU SAULT, fils de Charles DU SAULT, avocat général de Saintonge.

L'armorial des Landes mentionne M. DU SAULT, sieur de LESPERON, baron de HINX conseiller du Roy et lieutenant général au siège d'Acqs en 1619.

Gabriel DU SAULT et Louise de POYLOHAUT eurent pour fils noble Philibert Archambault baron de POYLOHAUT, écuyer, baron de POYLOHAUT en Larbey, Hinx, Magescq, Laluque et Lahontan. Laluque était une baronnie de même que Magescq et échut à la dame de HINX en 1640. Vient ensuite, Antoine DU SAULT, chevalier, baron Magescq, Laluque et Hinx. Cet original vendit l'un après l'autre tous les biens de sa famille afin de poursuivre des expériences de chimie qui devaient le conduire à la découverte de la pierre philosophale. Il mourut en 1709.

Ce fut en 1668 que la baronnie de HINX fut décrétée par arrêt du parlement de Bor-

deaux en faveur de Pierre DE LALANDE à qui DU SAULT l'avait vendue. La famille DE LALANDE était aussi ancienne que les POYLOHAUT dans le pays. Jean DE LALANDE avait été compagnon d'armes d'Arnaud de POYLOHAUT dans les armées d'Edouard III. C'était donc de la très vieille noblesse qui venait occuper le château de HINX.

On note, tour à tour, François DE LALANDE, seigneur de LASALLE, baron de HINX, garde du roi, marié à demoiselle Catherine DE BIAUDOS-CASTETJA en 1696 et mort en 1721 - Louis DE LALANDE, chevalier de Saint-Louis, seigneur de Saint-Cricq et baron de HINX qui épousa en 1729 une HARANEDER - Dominique DE LALANDE, né en 1740, baron de HINX, colonel de cavalerie qui assista à l'Assemblée de 1789, comme membre de la noblesse et se fit "obligé" d'émigrer en Espagne. Il avait pris le titre de baron de HINX à la mort d'un frère aîné, Pierre, officier général en Espagne - il fut fait prisonnier et mourut à Dijon ou Besançon (voir Bulletin de Sté de Borda) sous l'Empire.

Les biens de Dominique DE LALANDE furent nationalement achetés par le sieur Baigneres qui les donna en échange à Jacques François de SAINT-MARTIN, lequel les vendit en 1975 à Pierre BASTARRECHE de Bayonne pour la somme de 36 100 livres.

Au début du XIX^e siècle, le château de HINX devint la propriété de M. MORLANNE de Saint-Sever qui le vendit encore à M. DUBERNAT, Madame DUBERNAT le laissa à M. JONNART, son beau-frère ; le général PEYRIS le lui acheta. Le fils et le petit-fils du général, c'est-à-dire, le commandant Ferdinand PEYRIS et M. Pascal PEYRIS, marié à Lucie de GARDILANNE, en héritèrent successivement, ce dernier le vendit en 1900 à son cousin M. Alfred de GARDILANNE qui en fit la restauration que l'on sait.

Sa fille, célibataire, en hérita à son tour. Elle s'est éteinte sans héritier direct et au fil des années le château, complètement abandonné, se dégrada peu à peu.

En décembre 1965, le propriétaire M. DEMERONT, entreprit la lourde tâche de le transformer en une demeure confortable. Les pièces, le parc, le calme, l'air pur, tout se prêtait pour en faire une maison où il serait possible de retrouver rapidement force et santé. Autrefois, place forte et bastion défensif dressé contre les Maures et les Anglais, le château "LE CASTERA" a définitivement rompu avec son passé guerrier et frivole.